

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE
PRODUCT NAME : AGTIV^{MC} CULTURES SPÉCIALISÉES • Granulaire

Nom du fabricant Premier Tech Biotechnologies 1, avenue Premier Rivière-du-Loup (Québec) G5R 6C1 CANADA	Numéro de téléphone pour information ou urgence: 1-866-454-5867 Ouvert du lundi au vendredi de 8:00am à 5:00pm HNE
	Date : 2016-01-08
	Rédigée par : Développement de produits, Premier Tech Biotechnologies

SECTION 2 – INGRÉDIENTS (COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS)

NOM	CAS #	TENEUR (% p/p)	LIMITES D'EXPOSITION		
			OSHA PEL	ACGIH TLV	RSST (VEMP)
Ingrédients non contrôlés		98,5			
Kaolinite	1332-58-7	1,5		3 mg/ m ³ (R) 10 mg/ m ³ (T)	5 mg/ m ³ (R)

L'ingrédient actif contenu dans ce produit est une culture pure de GHA297 (*Glomus intraradices*). Ce microorganisme naturellement présent dans le sol n'a aucun effet connu sur la santé.

T: MASSE TOTALE R: MASSE RESPIRABLE

SECTION 3 – IDENTIFICATION DES DANGERS

VOIES D'ABSORPTION :	Inhalation	Peau	Yeux	Ingestion
	X	Blessures ouvertes	X	X

EFFETS AIGUS

INHALATION	CONTACT CUTANÉ	CONTACT OCULAIRE	INGESTION
Sans effet	Sans effet	Irritant	Sans effet

EFFETS CHRONIQUES

CONTACT CUTANÉ :	Peut causer une irritation si l'exposition est répétée.
INHALATION :	L'inhalation sur une longue période prolongée d'une grande quantité de poussières nuisibles peut amener à l'obstruction des poumons, irriter la membrane muqueuse et rendre les poumons vulnérables aux maladies respiratoires.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

INHALATION :	Amener la victime à l'air frais.
CONTACT CUTANÉ :	Garder les blessures ouvertes et propres. Si contact, nettoyer avec de l'eau et du savon.
CONTACT OCULAIRE :	Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau.

SECTION 5 – MESURES DE LUTTE CONTRE LES INCENDIES

MESURE SPÉCIALE EN CAS D'INCENDIE :	Aucune	POINT D'ÉCLAIR :	Non applicable
MOYEN D'EXTINCTION :	Eau	LIMITE INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ (LFL)	Non applicable
DANGER DE FEU OU D'EXPLOSION :	Aucun	LIMITE SUPÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ (UFL) :	Non applicable

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Utiliser une méthode de nettoyage qui ne soulève pas la poussière.

SECTION 7 – MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

PRÉCAUTIONS MANIPULATION ET ENTREPOSAGE	S'il y a présence excessive de poussière, éviter de la respirer en utilisant une ventilation adéquate et/ou un appareil respiratoire approuvé NIOSH ou MSHA pour ce type de poussière.
AUTRES PRÉCAUTIONS :	Des lunettes de sécurité devraient être portées lorsque la quantité de poussière est assez élevée.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION RESPIRATOIRE:	S'il y a présence de poussière, utiliser un appareil respiratoire approuvé NIOSH ou MSHA pour ce type de poussière.
VENTILATION :	Lorsqu'il y a présence excessive de poussière, il est recommandé de ventiler les lieux.
GANTS PROTECTEURS :	Si blessures ouvertes non protégées ou mal protégées.
PROTECTION OCULAIRE :	Lorsque la quantité de poussière est assez élevée pour causer une irritation.
VÊTEMENTS OU ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION :	Vêtements de travail habituels.

SECTION 9 – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET PROPRIÉTÉS CHIMIQUES

ÉTAT PHYSIQUE :	Solide, granulaire	PRESSION DE VAPEUR (MM HG) :	Non applicable
APPARENCE :	Brun foncé	POINT D'ÉBULLITION :	Non applicable
ODEUR :	Odeur de terre	DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1) :	Non applicable
DENSITÉ APPARENTE:	0,7 g/cm ³	POINT DE FUSION :	Non applicable
SOLUBILITÉ DANS L'EAU :	Insoluble	TAUX D'ÉVAPORATION (BUTYL ACETATE=1) :	Non applicable

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ :	Le produit est stable
CONDITIONS À ÉVITER :	Aucune connue
INCOMPATIBILITÉS :	Aucune connue
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX :	Aucun connu
POLYMÉRISATION DANGEUREUSE :	Ne peut se produire

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS CANCÉRIGÈNES:	Aucune donnée disponible
EFFETS MUTAGÈNES:	Aucune donnée disponible
EFFETS TERATOGENÈS:	Aucune donnée disponible

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Généralement considéré comme un produit inerte chimiquement dans l'environnement.

SECTION 13 – CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Les résidus de ce produit ne sont pas considérés dangereux. Disposer de tous les résidus conformément aux lois fédérales, provinciales et locales.

SECTION 14 – INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

TDG CLASSIFICATION:	Non réglementé
----------------------------	----------------

SECTION 15 – INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

L'information mentionnée dans cette fiche est exacte et fiable au meilleur de notre connaissance à cette date. Cependant, cette information ne devrait pas être interprétée comme étant la garantie de son exactitude et de sa fiabilité, ou comme étant complète. Aucune garantie de toute sorte n'est donnée ou impliquée et Premier Tech Biotechnologies ne sera pas responsable des dommages, pertes, blessures, ou dommages conséquents qui pourraient résulter de l'utilisation ou de la dépendance de l'information mentionnée ci-haut. Les utilisateurs devraient toujours mener leurs propres recherches quant à la pertinence des renseignements pour une utilisation spécifique.

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS
SIGNIFICATIONS DES ABRÉVIATIONS :

CAS	Chemical Abstracts Service (Registration number)	TLV	Threshold Limit Value
PEL	Permissible Exposure Limit	RSST	Provincial Workplace Health and Safety Regulations
TDG	Transportation of Dangerous Goods	OSHA	Occupational Health and Safety Administration
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists	VEMP	Adjusted Average Exposure Rate
HNE	Heure Normale de l'Est		